CARLA SARL

73C, rue du Général Leclerc 67570 LA CLAQUETTE

Tél: 03 88 55 41 52 - Fax: 03 90 40 57 07

Email: epices@carla-sarl.fr



CODE

FICHE TECHNIQUE

page 1/2

C29000

POUDRE D'ENROBAGE

UTILISATION

La Poudre d'enrobage est recommandée pour la réalisation de fleurage de faible intensité

Le produit se présente sous formes de poudre de couleur blanche, spécialement recommandé pour le fleurage manuel des pièces de salaisons sèches (saucisson sec, saucisse sèche). Il s'agit d'un produit purement minéral sans nécessité de coupage avec un autre produit de fleurage.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

selon effet recherché

Le talc d'enrobage pour saucissons secs s'applique sur les pièces de salaisons sèches après brossage manuel ou mécanique. L'application peut s'effectuer soit par :

- Fleurage manuel : Les pièces de salaison sont enrobées par immersion dans un bac de poudre de fleurage. Il convient d'enlever le surplus en tapotant la pièce ou par soufflage.
- Fleurage machine: Nos différentes poudres de fleurage peuvent être utilisées sur toutes les machines et donnent une répartition homogène.

COMPOSITION

Carbonate de calcium E170.

Pour denrées alimentaires, utilisation limitée

REGLES D'ETIQUETAGE DU PRODUIT FINI (sous condition du respect de la législation française se rapportant à vos applications tels que : Code des Usages de la charcuterie - salaison, Code de la Volaille, etc...)

Carbonate de calcium E170

" Pour être en conformité avec la directive 2007/68/CE du 27/11/2007, veuillez consulter le document « allergènes majeurs » en annexe ; ce document étant en conformité avec le décret n° 2008-1153 du 07/11/2008

CONDITIONS DE STOCKAGE

Conserver le produit dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière. NB: La durée de la DLUO indiquée est garantie également après ouverture du contenant à condition de bien refermer ce dernier.

DLUO 24 mois

CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES (selon plan à 3 classes)		
Flores totales aérobies mésophiles :	< 200.000/g	
Staphylocoques aureus :	< 100/g	
Coliformes totaux :	< 1000/g	
Coliformes fécaux :	< 100/g	
Anaérobies sulfito-réducteurs :	< 10/g	
Levures :	< 1000/g	
Moisissures :	< 1000/g	
Salmonelles :	Absence/25 g	

Les éléments de cette fiche ont pour but de vous informer. Ils correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de nos techniques. La grande variété des supports et des conditions d'emploi qui échappent à notre contrôle ne nous permettent pas de garantir un résultat ni d'assumer une quelconque responsabilité. L'utilisateur doit se conformer à la règlementation en vigueur et respecter les droits de propriété industrielle.

CARLA SARL

73C, rue du Général Leclerc 67570 LA CLAQUETTE

Tél: 03 88 55 41 52 - Fax: 03 90 40 57 07

Email: epices@carla-sarl.fr



CODE	
C29000	

FICHE TECHNIQUE

page 2/2

POUDRE D'ENROBAGE

ATTESTATION

- ▶ Produit conforme aux textes règlementaires en vigueur (s'il est concerné par les textes) quant à la teneur en contaminant (pesticides, métaux lourds, aflatoxines, etc....)
- ▶ Produit ne contenant pas d'ingrédients ionisés et ne subissant pas de traitement d'ionisation
- ► Pas d'ingrédients OGM ou issu d'OGM. Produit non concerné par les règlements CE n°1829/2003 et 1830/2003 relatifs à l'étiquetage des OGM et denrées produites à partir d'OGM.

ALLERGENES MAJEURS		
LISTE DES ALLERGENES	Présence oui/non	Composant concerné
Céréales contenant du gluten et produits à base de céréales contenant du		
gluten (blé, froment, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs variétés		
hybrides)		
	NON	
Crustacés et produits à base de crustacés	NON	
Œufs et produits à base d'œufs	NON	
Poissons et produits à base de poissons	NON	
Arachides et produits à base d'arachides	NON	
Soja et produits à base de soja	NON	
Lait, produits laitiers et dérivés (y compris lactose et protéine de lait)		
	NON	
Fruits à coque et produit dérivés (amande, noisette, noix, noix de cajou,		
noix de pécan, noix du Brésil, pistache, noix de macadamia et autres fruits à		
coque de votre connaissance)		
	NON	
Céleri et produits à base de céleri	NON	
Moutarde et produit à base de moutarde	NON	
Graine de sésame et produit à base de Graine de sésame	NON	
Sulfite et dioxyde de soufre en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10		
ml/l exprimé en SO2	NON	
Lupin et produit à base de Lupin	NON	
Mollusques et produits à base de mollusques	NON	

Version	06/03/2015

Les éléments de cette fiche ont pour but de vous informer. Ils correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de nos techniques. La grande variété des supports et des conditions d'emploi qui échappent à notre contrôle ne nous permettent pas de garantir un résultat ni d'assumer une quelconque responsabilité. L'utilisateur doit se conformer à la règlementation en vigueur et respecter les droits de propriété industrielle.